Reçu en préfecture le 30/03/2022

Affiché le

ID: 069-216900910-20220324-DEL20220324_26-DE



Faciliter la rénovation énergétique de l'habitat pour les ménages, dont les modestes et les copropriétés

Janvier 2022







Reçu en préfecture le 30/03/2022

Affiché le



1. LE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE GIVORS ET SOLIHA

En début de l'année 2021, La Ville de Givors a convenu avec SOLIHA et l'ALEC d'expérimenter de premières actions auprès des propriétaires privés afin de les encourager à conduire des projets de rénovation énergétique de l'habitat.

La Ville de Givors, dans le cadre de son nouveau plan de mandat, souhaite inciter les ménages et propriétaires de Givors à rénover leur habitat, que ce soit pour le rendre plus performant sur le plan énergétique, pour plus de confort et de charges maitrisées, plus accessible pour les personnes à mobilité réduite et également plus qualitatif d'un point de vue urbain et patrimonial.

SOLIHA RHÔNE ET GRAND LYON est une association sans but lucratif, régie par la loi 1901, œuvrant pour **l'amélioration des conditions d'habitat des personnes modestes dans le Rhône.** SOLIHA est un interlocuteur reconnu de l'Etat, l'Anah, la Région Rhône-Alpes, le Département du Rhône, la Métropole de Lyon, etc.

SOLIHA RHONE ET GRAND LYON est agréé « Service Social d'Intérêt Général » par l'Etat (agrément renouvelé pour 5 ans en décembre 2020) au titre de l'ingénierie sociale, technique et financière d'une part et au titre de l'intermédiation locative et la gestion sociale d'autre part. Pour être agréée, l'association a prouvé qu'elle satisfait à trois critères principaux (loi du 25 mars 2009, circulaire du 6 septembre 2010) : un objet d'intérêt général, un fonctionnement associatif (bénévolat, démocratie, collégialité) et la transparence financière. Elle a en outre justifié des compétences requises pour réaliser les missions prévues dans l'agrément et de sa capacité à agir sur le territoire.

Ainsi, en plus du cadre légal de la subvention aux associations (rappelé dans la Loi ESS de 2014 et la circulaire Valls de septembre 2015), l'agrément préfectoral SSIG prouve le caractère social de l'action engagée, une qualité reconnue dans les compétences et la mise en œuvre, ainsi que l'ancrage territorial (agrément sur un périmètre donné), ce qui renforce le recours à la convention de subvention comme moyen de contractualisation.

L'association s'engage à se soumettre aux obligations de service public notamment en matière d'accessibilité du service, de continuité territoriale, d'exigence de qualité, d'accessibilité financière pour les utilisateurs en fonction de leurs ressources.

SOLIHA intervient auprès des ménages de Givors comme pour tous les ménages modestes de la Métropole de Lyon, avec le soutien financier de la Métropole, pour les accompagner dans l'amélioration de leur habitat : rénovation énergétique, adaptation du domicile pour les personnes à mobilité réduite, traitement de l'habitat indigne.

L'Agence Locale de l'Energie et du Climat de la Métropole de Lyon (ALEC Lyon), accompagnateur de la transition énergétique pour le territoire de la Métropole de Lyon, est une association loi 1901 dont les objectifs principaux sont la maîtrise des consommations d'énergie, le développement des énergies renouvelables et la promotion de la qualité environnementale des bâtiments dans la Métropole de Lyon. Elle intervient notamment par le

Reçu en préfecture le 30/03/2022

Affiché le

ID: 069-216900910-20220324-DEL20220324_26-DE

biais de conseils auprès des propriétaires d'immeubles ou de maisons individuelles, notamment à travers son Espace Info Energie, en mobilisant ses conseillers énergie et via ses permanences d'accueil grand public.

2. RAPPEL DE L'ACTION DE SOLIHA

Apporter une information et un conseil de proximité aux ménages modestes

Tenue de permanences d'information de proximité à la Maison des Services au Public, à raison d'une demi-journée par semaine, pour recevoir les ménages modestes, les informer et les aider dans leurs démarches, les orienter vers les bons dispositifs et interlocuteurs.



000

Assistance au montage des projets des ménages aux revenus modestes et des personnes âgées

Il s'agit d'apporter l'assistance aux ménages des revenus modestes et des personnes âgées pour élaborer leurs projets et réaliser leurs dossiers de subventions, notamment dans le cadre de l'amélioration de l'habitat, de l'adaptation au vieillissement ou au handicap, de l'amélioration de la performance énergétique des logements.

Appui à la ville pour l'élaboration d'un dispositif d'aides financières

Repérer les différents secteurs d'habitat de la ville et leurs enjeux et pour élaborer son dispositif d'aides financières à la rénovation énergétique

Animer l'action d'incitation à l'amélioration et l'adaptation de l'habitat

Appui à la ville pour conduire de premières actions de communication et de sensibilisation en direction des givordins, sur la rénovation énergétique et sur l'adaptation du logement pour les personnes âgées ou en situation de handicap.

3. BILAN 2021

3.1 Les contacts

71 nouveaux contacts enregistrés en 2021

dont 53 pour les travaux de rénovation énergétique
 18 pour les travaux d'adaptation du logement

dont 38 sont des personnes de -60 ans 32 sont des personnes âgées de +60 ans 1 est une personne handicapée

dont 32 accueillis en permanence *soit 45%*24 par téléphone
8 par courrier/mail
7 sur site internet de SOLIHA



50 habitants de Givors ont été accueillis en 2021 au cours des 30 permanences hebdomadaires assurées par SOLIHA + 1 personne de Grigny

Ces permanences d'accueil et d'information se sont tenues dans les locaux de la Maison de Services Au Public (MSAP), 6 Rue Jacques Prévert, 1 fois par semaine, les vendredis ou lundis matins de 9h à 12h. **En moyenne, 1,7 personnes ont été accueillies / permanence de 3 heures.**

dont **36** pour un premier contact/remise du dossier primo-contact complet déjà en possession. Ces contacts ont permis d'informer les personnes sur les possibilités d'aménagement, les aides financières possibles (subventions, primes, prêts, crédit d'impôt) et le délai pour les mobiliser.

14 pour le suivi de leur dossier déjà en cours

3.2 Les projets

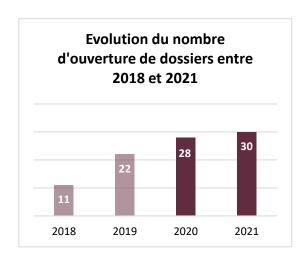
30

dossiers de financement ouverts en 2021 pour des ménages et des projets de travaux éligibles aux aides sociales

dont **10** pour une adaptation de logements au vieillissement et/ou handicap

20 pour des travaux d'économie d'énergie

dont 6 personnes ont été accueillies en permanence pour un primo-contact (4 dossiers énergie et 2 dossiers adaptation)

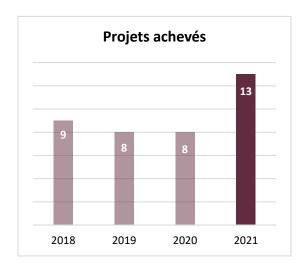


13 projets avec des travaux achevés durant 2021

9 pour des travaux de rénovation énergétique sur des maisons individuelles

dont 2 pour isolation thermique par extérieur et isolation des combles

- 4 pour changement de chaudière seule
- 2 pour changement des menuiseries seules
- 1 pour changement de chaudière + des menuiseries



4 pour une adaptation de salle de bain

Le plus couramment : remplacement de la baignoire par un receveur de douche extraplat ou une douche à siphon de sol avec siège de douche et barres d'appui

Récapitulatif des financements pour les 13 projets achevés en 2021 :

Montant global de travaux réalisés	177 705€
Moyenne des travaux réalisés	12 600 € / logement *
Montant des financements publics mobilisés par SOLIHA 100 246€	
Apport personnel du demandeur	77 459 € (soit 44%)
Moyenne de la participation des demandeurs	5 532 € / projet
Taux réel de subvention	56 %

Reçu en préfecture le 30/03/2022

Affiché le

ID: 069-216900910-20220324-DEL20220324_26-DE

* de 4 900 € à 9 000 € / logt pour une adaptation au vieillissement environ 16 000 € / logt pour une adaptation au titre du handicap de 5 000 € à 21 800 € / logt pour les travaux de rénovation énergétique

3.3 Les financements

123 K€

d'aide accordée pour 12 projets en 2021

dont : 42 831 € de subventions accordées pour des projets d'adaptation
80 408 € de subventions accordées pour des projets de rénovation énergétique

211 935 €

TTC de travaux prévus

C21 5 TTC nour dos travaux ánorgia

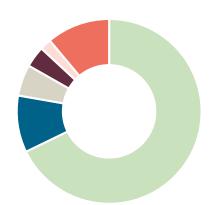
88 695 €

de restant à charge prévu

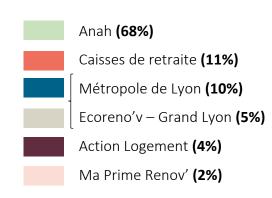
dont 150 621 € TTC pour des travaux énergiedont 61 314 € TTC pour des travaux d'adaptation

dont 70 213 € pour des travaux énergie dont 18 482 € pour des travaux d'adaptation

Parmi les 12 projets, **2 ont bénéficié d'une avance des subventions, dans le cadre d'un partenariat avec PROCIVIS Rhône.**



La part de chaque financeur :



43 demandes actives accompagnées par SOLIHA au 31 décembre 2021

dont 18 pour une adaptation de logements au vieillissement et/ou handicap25 pour des travaux d'économie d'énergie



4. ACTIONS REALISEES

Lancement des permanences en Avril 2021

Le début des permanences à la MSAP de Givors a eu lieu le 9 avril 2021. 51 personnes ont été accueillies et informées par SOLIHA sur les possibilités de travaux et de financements.

Ces permanences se sont déroulés sur RDV pris auprès de l'équipe de la MSAP. La communication sur la tenue des permanences a été réalisé via les brochures à disposition au sein de la MSAP et de la mairie, les panneaux publicitaires de la ville, le site internet de la commune, l'accueil et le site internet de SOLIHA, etc.









Coordination des partenaires ville / ALEC / SOLIHA

Trois rencontres ont eu lieu en 2021 entre les élus et les services de la ville avec l'ALEC et SOLIHA, afin d'évoquer les sujets de la communication et de la mise en place d'un dispositif d'aide communale, partager la connaissance des dispositifs d'aide existants, tant pour la rénovation des maisons individuelles que des copropriétés, ainsi qu'aborder le sujet des besoins des habitants, et du patrimoine bâti givordin.

Parution de l'article dans le journal de Givordin en Juin 2021

ACCOMPAGNEMENT

REPENSER SON LOGEMENT POUR UN QUOTIDIEN ADAPTÉ

Le 25 mars 2021, le conseil municipal a adopté la signature de la convention de partenariat avec Soliha Rhône et ALEC Lyon qui accompagnent dans les projets de rénovation énergétique ou d'adaptation du logement pour les personnes modestes. En plus des permanences, Soliha vous invite à découvrir son « Truck ». Un camion aménagé comme un appartement à destination des proches aidants et des personnes en perte d'autonomie. Auprès des professionnels présents, venez vous informer sur les travaux et les financements possibles, tester les adaptations des équipements et découvrir les astuces pour réaliser des économies d'énergie.

Rdv le vendredi 30 juin matin, place Camille Vallin Plus d'infos sur les permanences Soliha sur 🐒 givors.fr

Reçu en préfecture le 30/03/2022

Affiché le

ID: 069-216900910-20220324-DEL20220324_26-DE

30 Juin 2021, la venue du TRUCK sur le marché de Givors



En France, 1,2 millions de personnes sont en perte d'autonomie : âge et handicaps en sont les premiers facteurs. Le Mouvement SOLIHA s'engage pour donner à tous la possibilité de rester à domicile en toute autonomie pour favoriser le bien-être dans son logement. Pour répondre à cette problématique, SOLIHA Auvergne-Rhône-Alpes a développé le Truck SOLIHA.

Show-room mobile, le Truck sert à sensibiliser au maintien et l'autonomie à domicile ainsi que sur la rénovation énergétique. Il s'agit d'un camion aménagé présentant les travaux d'adaptations possibles et des aides techniques, des solutions d'isolation des murs, afin de mieux vivre chez soi.

Le mercredi 30 juin 2021 au matin, SOLIHA et l'Alec étaient présents avec le Truck sur le marché installé place Camille Vallin, afin d'accueillir et d'informer les givordins sur les travaux et les financements possibles.

• Le Salon de l'Habitat et de la Décoration les 8-9-10 octobre 2021 à Grigny

Recu en préfecture le 30/03/2022

Affiché le

ID: 069-216900910-20220324-DEL20220324_26-DE



Aux côtés du stand de la ville de Givors, l'ALEC et SOLIHA ont tenu un stand commun pour assurer une présence permanente sur toute la durée du salon. Le vendredi 8 octobre au soir, Delphine Agier, la directrice de SOLIHA, était présente à l'occasion de l'ouverture du salon, afin d'assister à la conférence et d'échanger avec des élus et des partenaires.

5. PERSPECTIVES ET EVOLUTIONS 2022

La poursuite du partenariat

Le 2 février 2022, une rencontre a eu lieu en Mairie de Givors avec les 3 partenaires pour une présentation du bilan de l'année 2021, et afin d'échanger sur la poursuite de l'action en 2022. Parmi les pistes évoquées : la poursuite des permanences avec une fréquence mensuelle, mise en place de deux réunions publiques (une ciblée sur les copropriétés et l'autre sur les projets individuels), la venue du Truck, la participation au Salon de l'Habitat, et l'organisation d'une rencontre avec la ville de Saint-Priest pour alimenter la réflexion sur un futur dispositif d'aide communal.

Évolution des dispositifs d'aide d'Etat pour les travaux de rénovation énergétique en 2022

Le 1^{er} Janvier 2022, a été mise en place un nouveau service public piloté par l'Anah : « France Renov' », le guichet unique de la rénovation énergétique et de l'adaptation du logement.

Reçu en préfecture le 30/03/2022

Affiché le



Au niveau des aides, Habiter Mieux Sérénité de l'Anah devient « Ma Prime Renov' Sérénité ». Cette aide reste accessible seulement aux propriétaires aux revenus « modestes » et « très modestes » et la réalisation des travaux doit permettre 35 % de gain énergétique. L'aide est proportionnelle aux revenus et au coût des travaux.

Dès 2021, l'Etat a mis en place Ma Prime Rénov', en « remplacement » du crédit d'impot, accessible sans condition de revenu et pour un financement par poste de travaux, sans obligation de gain énergétique. En 2022, l'Etat fait converger ses dispositifs, qui portent quasiment le même nom, et qui à partir du 1^{er} juillet 2022 seront cumulables avec l'autre dispositif d'Etat que sont les Certificats d'Economie d'Energie (CEE), autrement appelés « Prime Énergie ».

Plafonds 2022 RFR des dernières ressources connues		
Nombre d'occupants	Revenus très modestes Taux d'aide 50%	Revenus modestes Taux d'aide 35%
1	15 262 +/- 1300€/mois	19 565 +/- 1700€/mois
2	22 320 +/- 1900€/mois	28 614 +/-2500€/mois
3	26 844	34 411
4	31 359	40 201
5	35 894	46 015
Par personne suppl.	+ 4 526	+ 5 797

Pour le financement des travaux de rénovation énergétique des copropriétés, en 2021, dans le cadre du Plan Relance, l'Etat a mis en place un dispositif dédié : Ma Prime Rénov' Copropriété. Sur le territoire du Grand Lyon il vient compléter le dispositif métropolitain Ecoreno'v. Des incertitudes persistent sur le maintien de Ma Prime Rénov' Copropriété au-delà de la fin du Plan Relance fin 2022.

Ces évolutions récentes et restant à venir sont à prendre en compte dans la réflexion sur un dispositif communal qui pourrait viser à apporter une réponse là où les dispositifs ont atteint leur limite.

PREMIER ACTEUR ASSOCIATIF NATIONAL DE L'HABITAT PRIVÉ À VOCATION SOCIALE

Les associations SOLIHA sont agréées «Service social d'intérêt général» par l'État.







SOLIHA Rhône et Grand Lyon 51 avenue Jean Jaurès BP 7114 69301 Lyon Cedex 07 Tél.: 04 37 28 70 20 contact.69@soliha.fr

rhonegrandlyon.soliha.fr

172 140

MÉNAGES ACCOMPAGNÉS EN 2020, PAR





DÉMARCHE QUALITÉ

SOLIHA Rhône et Grand Lyon est certifié en démarche qualité de service (Qualicert-SGS depuis 2019)



RHÔNE ET GRAND LYON